

Excusé : Alain MATHIEU, procuration donnée à Alain JARLIER
Guillaume PONS est nommé secrétaire de séance.

1. Eclairage public-projet d'extinction

Marjorie PIGNOL présente le réseau d'éclairage public ainsi que les modifications à envisager (reprogrammation des LED, mise en place d'horloge sur les ampoules sodium) afin de diminuer notre consommation électrique. Les travaux sont subventionnés à 45% ce qui représente un reste à charge pour la commune de 7690euro. Il est également proposé au conseil l'extinction de l'éclairage de 23h00 à 5h00 et une coupure totale sur la période du 01.06 au 15.08.

Le passage en 100% LED n'est pas retenu, compte tenu de l'étendu du réseau, car cela représenterait un coût trop important et un délai de transition trop grand. Cependant, la modernisation du réseau est une nécessité. Aussi, progressivement, nous proposons de basculer les secteurs en ampoule LED en inscrivant les dépenses correspondantes aux budgets avenir. 15 pour

2. Aménagement de la Côterie

Alain Jarlier informe le conseil que le projet de la Côterie (réfection de la voirie, création d'un parking suite à la démolition d'un ensemble en ruine, création d'un belvédère et d'un chemin piétonnier) a été validé par la commission travaux. La commission d'appel d'offre a retenu l'entreprise Chevalier et l'entreprise MSB pour la réalisation. Rappelons que le syndicat des eaux réalisera les travaux sur le réseau d'eau en même temps avec l'entreprise Chevalier également. Coût des travaux 437365euro HT.

3. Financement du projet

Marjorie Pignol rappelle qu'en plus du coût des deux principales entreprises, il faut provisionner le coût du maître d'œuvre ainsi que le coût des travaux opérés sur l'éclairage public de cette zone. Soit un total de 448665^e HT.

Les demandes de subventions sont établies et devraient représenter 70%. Leurs notifications ne nous sont pas encore parvenues. Du point de vue des partenaires financiers, trois banques ont été consultées, Le Crédit Mutuel a déposé la meilleure offre pour un prêt amortissable de 170000euros et un court terme en attente des subventions et TVA de 370000euro. Le conseil valide le choix des commissions ainsi que le choix de la banque partenaire avec 15 voix pour.

4. Vente du terrain Rue des fougères

Ce point avait reporté lors du dernier conseil. Il est adopté avec 15 voix pour.

5. Nomination du correspondant Incendie Secours

Wilfried Malige accepte le rôle pour notre commune. Il sera le lien privilégié pour toutes les questions incendie/secours avec les autorités compétentes.

6. Création d'un poste d'agent technique au 01.01.2023 à temps non complet

Afin d'assurer la continuité des effectifs de l'équipe technique, nous procéderons à la création d'un poste à durée déterminée sur la base d'un 20heures/semaine avec annualisation des heures. 15 pour

7. Création d'un poste d'agent administratif au 01.01.2023 à temps non complet

Pour assurer la continuité de l'équipe administrative du secrétariat de mairie, un poste d'agent administratif rattaché à la fonction publique sera créé sur la base de 16h/semaine. 15 pour.

8. Participation pour l'inscription d'un élève en classe ULIS à Brioude

Le montant de l'inscription est de 45^e et permettra à cet élève de profiter de l'encadrement de la classe ULIS. 15 pour.

9. Informations et questions diverses

L'école publique prévoit pour 2023 un voyage scolaire de 4 jours/3 jours à Paris pour les classes de cours moyen et cours élémentaire. Pour aider les familles au financement de ce voyage, l'école prévoit de solliciter l'association des parents d'élève, la coopérative scolaire et souhaiterait la participation de la mairie. Nous attendons le budget prévisionnel et réfléchissons à inscrire une subvention exceptionnelle au budget 2023. En ce qui concerne les classes de grande section et cours préparatoire, ils visiteront une ferme pédagogique sur 2 jours/1 nuit.

Pour sécuriser les traversées de route, plusieurs passages piétons ont été identifiés, les demandes d'autorisation doivent être déposées avant réalisation par marquage au sol et panneaux de signalisation.

La subvention pour la piste forestière (de la rue du verger des roches à St Cirgues) a été notifiée et s'élève à 80% des travaux qui sont à réaliser avant juin 2024. Le reste à charge pour la commune est de 8058^e.

Des travaux de transformation de l'ancienne bibliothèque en appartement en vue d'une location annuelle sont à l'étude.